

(Année 2019)

Formulaire de demande Aide aux familles



Dans le cadre des sorties et voyages pédagogiques organisés par les collèges, les familles résidant sur le territoire de la Communauté de Communes Lieuvain Pays d'Auge peuvent bénéficier d'une aide financière plafonnée à 40€ par an et par enfant. Pour la percevoir, les familles doivent justifier des dépenses engagées au cours de l'année civile après visa de l'établissement.

Les informations suivantes sont à renseigner obligatoirement en lettres capitales :

(1 formulaire par demande et par enfant)

NOM (resp. légal) : PRENOM :
 ADRESSE :
 CP : COMMUNE : Tél :
 NOM (enfant) : PRENOM : Date de naissance : .../.../.....

Détail des sorties et/ou des séjours auxquels votre enfant a participé en 2019 :

Sortie/projet :	Coût :€
Sortie/projet :	Coût :€
Sortie/projet :	Coût :€
Sortie/projet :	Coût :€
Sortie/projet :	Coût :€

(Il n'y aura qu'un versement par an et par enfant. Merci de regrouper les sorties/projets en une seule demande)

TOTAL : €

Partie à compléter par la famille

Date : ... / ... /

Signature du responsable légal :

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des déclarations portées sur ce formulaire.

*Paiement par virement
 Penser à joindre un RIB
 à votre Nom avec votre
 demande d'aide !
 (à transmettre par
 courrier* ou par mail**)*

Partie à compléter par l'établissement

Date : ... / ... /

Collège de

Cachet + signature du chef d'établissement et/ou de son représentant :

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des déclarations portées sur ce formulaire.

La CCLPA se réserve le droit de demander les justificatifs originaux et de procéder à des vérifications supplémentaires.



Vous devez retourner votre formulaire complété et signé AU PLUS TARD LE 02/12/19 à la Communauté de Communes - Passé ce délai, celui-ci sera refusé.

**Communauté de Communes Lieuvain Pays d'Auge, 21 bis rue de Lisieux 27230 Thiberville (Tel. 02 32 46 80 88)*

***Service comptabilité : celine.leroux@lieuvainpaysdauge.fr*